

Un rebond attendu pour le port

Entreprise

Ports de Normandie a effectué le bilan de 2020 et tracé les perspectives pour le port de commerce pour cette année.

"Après une année 2020 évidemment très perturbée, Ports de Normandie (PDN) aborde 2021 avec de beaux projets. Le Brexit pourrait rebattre les cartes du trafic transmanche et Ports de Normandie compte renforcer, voire développer son positionnement de leader à l'ouest du détroit", a indiqué le syndicat mixte lors de son bilan de l'année écoulée.

Le virus est passé par là

En 2020, quasiment tous les indicateurs de trafic dans les trois ports de PDN – Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe – sont en rouge.

L'impact de la crise sanitaire a porté avant tout sur les activités passagers. Pour le transmanche, c'est -74,3 % en passagers, -14,58 % en fret (tonnes) et -5,92 % en poids lourds.

À Cherbourg, aucune escale de croisière n'a pu avoir lieu l'an passé.

Concernant la pêche, le tonnage est en baisse, de 13 % (lire page 18) et la réparation en baisse de 4 %.

La chute des visiteurs de plaisance est quant à elle de 50 %.



Le port de commerce de Cherbourg (marchandises et passagers) pourrait tirer son épingle du jeu en 2021, avec les premières conséquences du Brexit.

Le port numéro 1 pour l'Irlande

L'augmentation très forte du trafic et de l'offre vers l'Irlande via Cherbourg avec jusqu'à 12 départs par semaine vers Dublin et Rosslare "est véritablement la bonne nouvelle de ce début d'année, renforçant Cherbourg comme le port numéro 1 en France vers l'Irlande", rappelle PDN.

Habituellement, 35 000 remorques transittent annuellement entre Cherbourg et le pays du trèfle. Pour le seul mois de janvier, le port devrait atteindre les 9 000 remorques. Irish Ferries, Stena

Line et Brittany Ferries positionnent actuellement de plus en plus de navires.

Les énergies marines renouvelables

Sur le port de Cherbourg, l'entreprise LM Wind Power va continuer ses recrutements pour atteindre les 550 salariés. Par ailleurs, Sodranord, filiale française de Van Oord, va s'installer sur le port pour 20 mois, à partir du 1^{er} février. Sur environ 5 hectares, Sodranord assurera une partie de la logistique des fondations du parc offshore de Saint-Brieuc. Les ancrages des fondations seront acheminés par voie ma-

ritime, stockés puis livrés au navire d'installation qui les posera. Environ 80 escales sont prévues. Ce projet concrétise les efforts de Ports de Normandie pour faire de Cherbourg LE port Français des Energies marines renouvelables (EMR).

Toujours dans ce registre, EDF a confié à Ports de Normandie la maîtrise d'ouvrage de la construction, sur le port de Cherbourg, du hub éolien de Pécamp. Les études et la consultation des entreprises vont se dérouler en 2021. Les travaux débuteront au printemps 2022.

Le ferromtalage toujours dans les cartons

Le projet de ferromtalage entre Cherbourg et Bayonne est toujours dans les cartons. "Ports de Normandie lancera, dès confirmation de l'engagement de Brittany Ferries sur ce projet, une concertation préalable au marché de travaux dont la consultation pourrait être ouverte au cours du 1^{er} trimestre 2021."

Une zone d'activité à Collignon

"La création d'une zone d'activité artisanale, industrielle et tertiaire de près de 17 hectares sur le secteur de Collignon" est en projet. Du 27 janvier au 2 mars, Ports de Normandie et la Société héraultaise d'économie mixte (SHEMA) spécialisée dans l'aménagement, la construction et le développement économique vont mener une concertation publique préalable sur ce projet d'aménagement (lire ci-dessous).

A Collignon, le port a besoin de terrains

Entreprise

Une future zone d'activité économique est dans les cartons. Elle devrait accueillir en 2022 entre 200 et 500 salariés.

"Collignon sud, c'est un dossier important", glisse d'entrée Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin. Celui qui a enfilé le lundi 25 janvier la casquette de vice-président de l'agglo du Cotentin en charge de l'économie a rappelé le "fort développement de cette zone de France, où le chômage est passé de 12 à 6 % en 48 mois". L'activité portuaire liée aux énergies marines renouvelables va continuer de se développer dans les années à venir, au terre-plein des Mielles, où 30 ha ont été gagnés sur la mer. "Nous avons besoin de place. Si toutes les entreprises n'ont pas la nécessité d'avoir un bord à quai", l'élu était accompagné de Philippe Deiss et Bertrand Marsset, directeurs général et adjoint du syndicat mixte de Ports de Normandie (PDN), propriétaire du port de Cherbourg. "Collignon sud, c'est un vieux projet", commente le premier. Il s'agit d'une zone de 17 hectares, bien identifiée dès 2004, et qui a été achetée par l'ancêtre de l'PDN en 2013, pour environ un million d'euros. En développant cette zone, "ce sont de 8 à 15 entreprises qui pourraient être accueillies. Cela pourrait représenter entre 200 et 500 salariés", explique de son côté la Société hérau-

villaise d'économie mixte d'aménagement (SHEMA), qui sera chargée de l'aménagement de cette surface. Si des porteurs de projets ont été ciblés, rien n'est encore acté. Il ne s'agirait pas d'usines, mais plutôt, *a priori*, d'entreprises de stockage et de logistique. PDN souhaiterait en revendre les deux tiers.

La zone de la Croix Morel ?

Gilbert Lepoittevin, maire délégué de Tourlaville, a indiqué qu'il faudrait probablement "changer de nom. Cela peut mettre de la confusion que de parler de Collignon", poursuit celui qui suggère de nommer "Croix Morel" cette future zone d'activité économique, du nom d'une rue à proximité. Le Plan local d'urbanisme sera amendé afin de visibiliser la zone. L'aménagement, "respectueux de l'environnement", selon tous les interlocuteurs, sera scrupuleux de près. La zone humide, située au nord de la zone, doit être "sanctuarisée", selon les termes des premières esquisses des documents de PDN. Les riveraines ont été prévenues par flyers, avec 800 exemplaires distribués. Les résultats des fouilles archéologiques seront dévoilés mi-février. L'objectif pour la viabilisation, estimée à deux millions d'euros, est fixé au premier semestre 2022, avant le début des activités au second semestre. La première réunion publique devait se tenir le 27 janvier au soir, par visioconférence.

■ Concertation publique jusqu'au 2 mars.



Cette zone de 17 hectares de Collignon sud pourra accueillir d'ici le second semestre 2022, selon l'objectif fixé par Ports de Normandie et les élus, entre 8 et 15 entreprises, pour 200 à 500 salariés.

Dossier consultable en mairie de Cherbourg-en-Cotentin et de Tourlaville. Dates des permanences et réunions publiques.

en visioconférence si nécessaire, sont à retrouver sur le site : www.concertation-collignonsud.fr